





Plan d'action entre les Villes d'ANGOULÊME (France)

et

de SAGUENAY (Québec)

pour 2021/2024

PRÉAMBULE :

Motivée par des Québécois du Saguenay en recherche d'origines familiales dans l'Angoumois, une charte de jumelage a été signée entre les Villes d'Angoulême et de Chicoutimi en 1969. Ce jumelage a été entériné par le conseil municipal d'Angoulême le 2 février 1971.

Dans le cadre de ce jumelage, de nombreux échanges dans les domaines scolaire, économique et culturel ont été organisés régulièrement entre les deux villes.

Le 18 février 2002, la réorganisation des municipalités du Québec a conduit à la création de la Ville de Saguenay réunissant sept municipalités dont Chicoutimi.

CONSIDÉRANT l'attachement des deux Villes à défendre les valeurs universelles contenues dans les Objectifs de développement durable (**ODD**) de l'Organisation des Nations Unies, afin d'éradiquer la pauvreté, de protéger la Planète et de faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité,

CONSIDÉRANT l'appartenance des deux Villes à la même communauté francophone, qui motive celles-ci à faire de la défense de la langue française un axe culturel essentiel dans les projets qu'elles sont amenées à mettre en œuvre à l'international.

CONSIDÉRANT le soutien apporté conjointement par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français et du Ministère des Relations Internationales québécois dans le cadre de l'appel à projets « Franco-Québécois 2021/2022 » en soutien de la coopération décentralisée pour le développement des partenariats entre établissements d'enseignement supérieur de Saguenay et d'Angoulême,

Sur cette base, les deux Maires s'entendent pour développer concrètement les projets de coopération entre Angoulême et Saguenay en signant le présent plan d'actions pour les années 2021 – 2023 qui porte sur les industries créatives et la bande dessinée, l'éducation et l'enseignement supérieur, les échanges économiques et le développement durable.

EN FOI DE QUOI, IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

1.Renforcer la coopération dans le domaine de la bande dessinée et de la créativité numérique notamment grâce à la mobilité des jeunes et les échanges entre établissements scolaires et d'enseignement supérieur :

 Échanges entre l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et les écoles du Campus de l'Image d'Angoulême, en particulier avec l'EMCA et l'ENJMIN

École des Métiers du Cinéma d'Animation (EMCA):

- Accueil d'un étudiant de l'UQAC pendant un semestre à l'EMCA, dès que la situation sanitaire le permettra,

- Accueil de 15 étudiants et 2 professeurs québécois pendant 5 semaines à l'EMCA en mai-juin 2022 afin de produire des films en collaboration avec les étudiants français,
- Définition d'un partenariat entre l'EMCA et l'École supérieure en Art et technologie des médias du Cégep de Jonquière.

École Nationale du Jeu et des Médias Interactifs (ENJMIN) :

- Signature d'une convention de partenariat entre l'ENJMIN et l'UQAC,
- Échanges entre le Cégep de Chicoutimi et des établissements de formation d'Angoulême

École Européenne Supérieure de l'Image (EESI) :

- Mise en place de « classes BD » au Cegep

Lycée Marquerite de Valois :

 Création d'une double diplomation pour les formations en informatique et en diététique avec accès privilégié au Cégep pour les élèves en Terminale au lycée, et reconnaissance de diplôme pour les BTS, qui leur permet de poursuivre leurs études au Cégep. Accueil de 1 élève français dès la rentrée 2020/21 au Cegep de Chicoutimi.

Lycée professionnel Charles Coulomb:

- Création d'une double diplomation pour les formations en BTS électrotechnique et maintenance industrielle en France suivi d'une année au Cegep de Chicoutimi
- Définition d'autres projets sur la poursuite d'études au Cégep pour les titulaires d'un bac pro
- Échanges entre le CFP La Jonquière et le Lycée professionnel privé Saint-Joseph L'Amandier

Poursuite des échanges entre élèves pâtissiers qui ont lieu tous les 2 ans. (Prochain échange en 2022).

 Partenariat avec l'École supérieure en Art et technologie des médias du Cégep de Jonquière

2. Favoriser les échanges économiques entre les deux territoires

A partir d'un travail ciblé entre les deux Villes, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Charente, la technopôle EurekaTech et Promotion Saguenay, le rapprochement entre entreprises françaises et québécoises sera encouragé afin de tisser des projets d'affaires propices au renforcement du tissu économique des deux territoires (exportation, transferts de savoir-faire, actions de promotion communes...).

Échanges entre les acteurs économiques d'Angoulême et des représentants de Promotion Saguenay

- © Réflexion sur les enjeux de rareté de la main d'œuvre et le recrutement
- Identifier des pistes de partenariats pour le développement du quartier numérique de Saguenay en concertation avec Promotion Saguenay et l'Inkub Desjardins, incubateur numérique de Saguenay

3. Soutenir et amplifier les relations déjà existantes, en particulier dans le domaine culturel :

Echanges entre le Musée de la Pulperie de Chicoutimi et le Musée du Papier

Les deux musées travaillent à la construction commune d'un projet autour des enjeux des dispositifs numériques dans les musées, en partenariat avec le centre d'expertise Le Lab Fabricc de l'Université de Poitiers et le Comité des Jumelages Angoulême – Villes Etrangères.

Le projet fait l'objet d'une demande de subvention auprès du volet Accord Canada-France du programme d'aide aux musées (en attente d'une évolution de la crise saniataire), pour permettre de financer à hauteur de 50% les frais de déplacement des professionnels, ainsi que les frais d'organisation d'un colloque.

Echanges d'expositions entre Musées

Mettre en place un calendrier d'expositions croisées entre les musées (notamment avec le Musée du fjord et le Centre d'histoire d'Arvida)

Partenariat entre le Festival REGARD - Festival international du court métrage au Saquenay et le Festival du Film Court d'Angoulême

Mettre en place un plan d'actions entre les deux Festivals par Adrien HAVAS, organisateur du FIFCA et Marie Elaine RIOU, Directrice de REGARD.

 Explorer les partenariats potentiels entre les institutions culturelles de Saguenay et d'Angoulême

Identifier les occasions d'échanges entre les institutions (Salon du livre, résidences d'artistes, Festival international des arts de la marionnette à Saguenay, Orchestre symphonique, etc.)

- 4. Favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques pour faire face aux nouveaux défis des collectivités locales et des municipalités dans les domaines suivants :
- Organiser une rencontre annuelle pour échanger sur les bonnes pratiques de aestion :
 - o Développement durable et d'Eco-responsabilité
 - o Sécurité urbaine

- o Nouvelles solidarités: Renforcement du vivre ensemble et de l'engagement citoyen
- o Administration et gestion municipale
- o Tourisme
- o Economie

5. Impliquer activement les populations dans le partenariat en favorisant notamment les rencontres thématiques :

Par des invitations à participer aux événements marquants : fêtes, festivals, salons, anniversaires, expositions, etc.

Par exemple, invitation aux Gastronomades, étude de la possibilité d'échanges entre artisans d'Arts....

Par l'organisation de temps forts des jumelages (fêtes, rencontres à thème) et de voyages découvertes permettant aux angoumoisins de découvrir la région de Saguenay et réciproquement

Les deux maires déclarent vouloir apporter leur soutien aux associations ou personnes – citoyens, élus ou collaborateurs – en charge des projets envisagés afin qu'ils puissent les mener à bien.

Pour la Ville d'Angoulême

Le Maire

Xavier BONNEFON

Pour la Ville de Saguenay La Mairesse

losée NERON

Pour le Comité des Jumelages Angoulême -

Villes Etrangères

La Présidente

Christine GRANET

Pour l'Association de Saguenay La Présidente

Maude THERIAULT

